

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

DERVAL • JANS • LUSANGER • MARSAC-SUR-DON • MOUJIS • SAINT-VINCENT-DES-LANDES • SION-LES-MINES

SOMMAIRE

Le mot du Président	4
----------------------------	----------

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SECTEUR DE DERVAL

Présentation de la collectivité	6
--	----------

1. Les communes et leurs délégués au Conseil Communautaire _____	6
2. Le territoire en quelques chiffres _____	7
3. Les compétences de la Communauté de Communes _____	7
a. La modification des statuts _____	7
b. Le schéma départemental de coopération intercommunale _____	8
c. L'adhésion au SYDELA _____	8
4. Le bureau communautaire _____	8
5. Les commissions _____	9
6. Les services _____	9
7. Le syndicat mixte _____	10

BILAN DE L'ANNÉE 2011

L'année en bref	12
------------------------	-----------

Développement économique	14
---------------------------------	-----------

1. Le zonage du parc d'activité des Estuaires _____	14
2. La création de la zone d'aménagement concerté des Échos _____	15
3. L'aménagement de l'Espace des Échos _____	16
4. La charte d'orientation commerciale _____	17
5. Les petits-déjeuners des acteurs économiques _____	17
6. Le Salon des Entrepreneurs de Nantes _____	17

Petite enfance – Enfance – Jeunesse	19
--	-----------

1. Le Relais assistantes maternelles intercommunal _____	19
a. Quelques chiffres _____	19
b. Les animations _____	19
c. Le renouvellement de la convention pluriannuelle avec la CAF _____	20
2. Les services d'accueil Enfance/Jeunesse _____	20
3. Le projet multi-accueil / RAM à Derval _____	20
4. Le contrat Enfance Jeunesse (CEJ) _____	20

Insertion sociale et professionnelle	21
---	-----------

1. L'insertion par le logement _____	21
2. L'accompagnement des demandeurs d'emploi _____	21
3. L'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté _____	21

Personnes âgées et handicapées – Santé	22
---	-----------

1. La commission intercommunale d'accessibilité _____	22
2. L'aide à domicile _____	22
3. L'accès aux soins _____	22

Culture 23

1. Le réseau intercommunal des bibliothèques	23
a. Quelques chiffres	23
b. Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Marsac-sur-Don	23
c. Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Jans	23
2. Le cybercentre intercommunal	23
a. Quelques chiffres	23
b. La sensibilisation à l'informatique en milieu scolaire	24
c. La journée « Libre en Fête » à Derval	24
d. Le partenariat avec le réseau intercommunal des bibliothèques	24
3. L'enseignement artistique	24
4. La diffusion culturelle	25
a. Communes Cultures	25
b. Les spectacles décentralisés du Grand T	25
c. Mômes en Festival #2	25
d. Com'un Concert #3	26
e. L'accueil en résidence de la compagnie de théâtre « e-magine ! Art Vivant »	26
5. Le développement d'un projet culturel de territoire	26

Sport 27

1. L'intercommunalité sportive	27
2. L'enseignement de la natation dans les écoles primaires	27

Tourisme 28

1. Les sentiers de randonnée	28
2. Le soutien à l'activité touristique	28

Vie associative 29

1. Les subventions attribuées en 2011	29
2. La convention avec Animation Rurale 44	30

Élimination et valorisation des déchets 31

1. La collecte bimensuelle des ordures ménagères	31
2. L'évolution et la promotion du tri sélectif	31
a. Le lancement de la collecte des DEEE	31
b. Le lancement de la collecte des DASRI	32
c. La Lettre du Tri	32

Assainissement non collectif 33

1. L'assainissement non collectif en quelques chiffres	33
2. Les contrôles de bon fonctionnement	34

COMPTES ADMINISTRATIFS

1. Budget général	36
2. Budget annexe ordures ménagères	38
3. Budget annexe SPANC	38
4. Budget annexe assainissement Pôle agroalimentaire	38
5. Budget annexe Zone intercommunale d'activité	38
6. Budget annexe Camping	38

Le mot du Président

Comme chaque année, il fait obligation à chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale de fournir un rapport d'activité.

J'invite toutes et tous, habitants des sept communes du secteur de Derval, à en prendre connaissance pour ainsi constater les activités réalisées et les projets mis en œuvre au cours de l'année 2011.

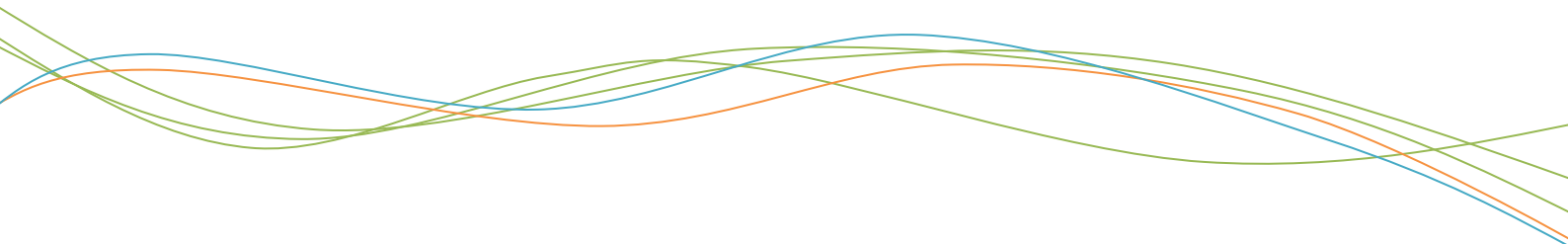
Ce bilan, organisé autour des priorités validées par les membres du Bureau et du Conseil communautaire, atteste du dynamisme et de la vitalité de notre collectivité, de ses élus et de ses services.

Bonne lecture à tous,

Jean LOUËR

Président de la Communauté de Communes du secteur de Derval
Maire de Derval

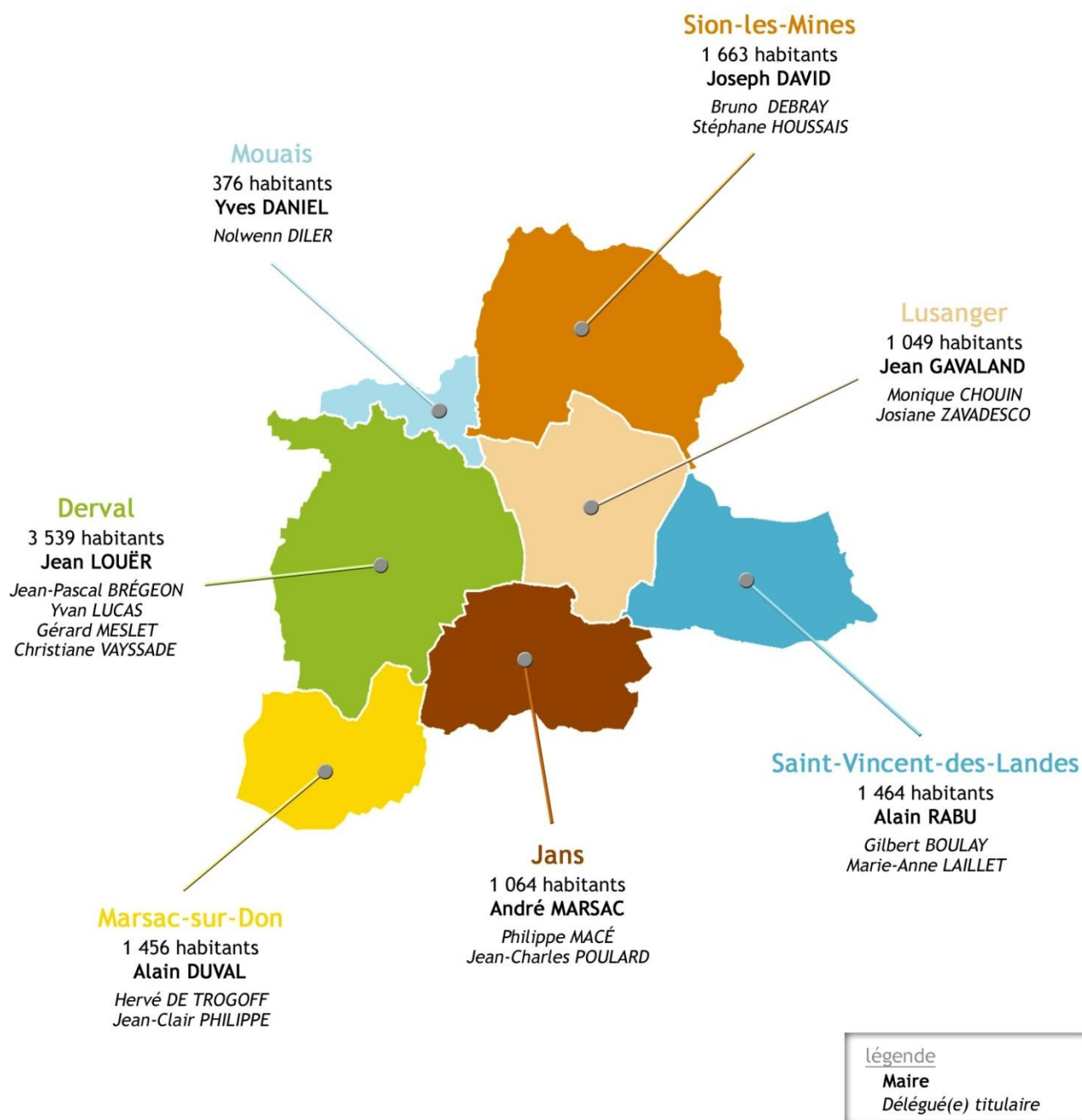
La Communauté de Communes du secteur de Derval



Présentation de la collectivité

1. Les communes et leurs délégués au Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est composé de délégués (titulaires et suppléants) élus au sein des conseils municipaux des 7 communes membres. Le nombre de délégués par commune est déterminé de façon équilibrée en fonction du nombre d'habitants. Il gère par ses délibérations les affaires du territoire. Le Conseil Communautaire vote également le budget, approuve les comptes et peut déléguer une partie de ses attributions au Président ou au Bureau communautaire. Le Conseil s'est réuni 9 fois en 2011.



2. Le territoire en quelques chiffres

- population* : 10 611 habitants (+ 4 % en 1 an)
- superficie : 260 km²
- densité : 41,1 habitants au km² (moyenne départementale : 167 habitants au km²)
- habitat : 4 641 logements (+ 14 % depuis 1999)
- économie : 384 entreprises (soit 2 430 emplois)
- agriculture : 22 % des emplois du territoire

* au 1^{er} janvier 2010

3. Les compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce de plein droit, aux lieu et place des communes membres, les compétences relevant de chacun des groupes suivants et définies comme suit :

Compétences obligatoires

- aménagement de l'espace : SCOT (schéma de cohérence territoriale), ZAC (zone d'aménagement concerté), ZAD (zone d'aménagement différé)...
- développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique, action de développement économique, politique en faveur de l'insertion et de l'emploi, tourisme
- élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés
- développement et aménagement sportif : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements d'intérêt communautaire

Compétences optionnelles et facultatives

- politique du logement et du cadre de vie
- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique en faveur des personnes : petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées et personnes handicapées, politique en faveur de la santé
- politique culturelle et sportive : lecture publique, multimédia, enseignement artistique, diffusion culturelle, actions en faveur de l'intercommunalité sportive et enseignement de la natation

a. La modification des statuts

En septembre 2011, les élus communautaires ont été amenés à se prononcer sur la modification des statuts de la Communauté de Communes afin de prendre en compte les éléments suivants :

- le déménagement du siège de la collectivité en 2010 à l'adresse « Éco'Parc - Route de Nantes 44590 DERVAL » (impact direct sur le numéro SIRET)
- la suppression de la compétence « Voirie d'intérêt communautaire » suite aux observations de la Chambre régionale des Comptes
- le retrait au sein de la compétence « Tourisme » de l'intérêt communautaire lié à l'hôtellerie de plein air et à l'hébergement touristique du Domaine de La Roche à Marsac-sur-Don. La fin de cette mise à disposition a été votée suite à la demande de la commune de Marsac-sur-Don dans la perspective de l'aliénation d'une partie du site.

b. Le schéma départemental de coopération intercommunale

La réforme des collectivités territoriales implique la mise en place d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale sur lequel les élus locaux ont été invités à donner leur avis. Ainsi, par un courrier en date du 15 février 2011, les 7 maires de la Communauté de Communes ont réaffirmé leur volonté de poursuivre et de renforcer le projet de territoire. Ils ont également réaffirmé le périmètre actuel de l'intercommunalité n'excluant pas les coopérations avec les territoires voisins notamment dans le cadre du Pays de Châteaubriant.

c. L'adhésion au SYDELA

Suite à une modification des statuts du Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) en mai 2011, les élus communautaires ont voté en septembre 2011 l'adhésion de la collectivité à ce syndicat mixte afin de lui transférer la compétence « Éclairage public » relative au domaine communautaire. En matière d'investissement, ce transfert de compétences permet à la Communauté de Communes de bénéficier d'une expertise technique ainsi que d'éventuelles subventions financières.

4. Le bureau communautaire

Élus par le Conseil, les 7 membres du bureau communautaire se réunissent deux fois par mois pour coordonner et mettre en application les décisions.



5. Les commissions

Afin de préparer les décisions, le Conseil Communautaire a créé 6 commissions de travail spécialisées qui se réunissent régulièrement afin d'étudier en amont les projets, actions ou opérations entrant dans le champ de leur compétence :

- commission Économie - Tourisme
- commission Vie sociale
- commission Culture - Sport
- commission Technique
- commission intercommunale des Impôts directs
- commission intercommunale d'Accessibilité

Courant 2011, les élus communautaires ont voté la création de 2 commissions supplémentaires : la commission intercommunale des Impôts directs et la commission intercommunale d'Accessibilité.

La commission intercommunale des Impôts directs participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés. Elle donne également son avis sur l'évaluation foncière de ces mêmes biens proposés par l'administration fiscale. Cette commission, composée de 11 membres, exercera ses compétences à compter du 1^{er} janvier 2012.

6. Les services

La Communauté de Communes compte 14 agents répartis sur différents sites et équipements (siège communautaire, bibliothèques, cybercentre et déchetterie intercommunale).

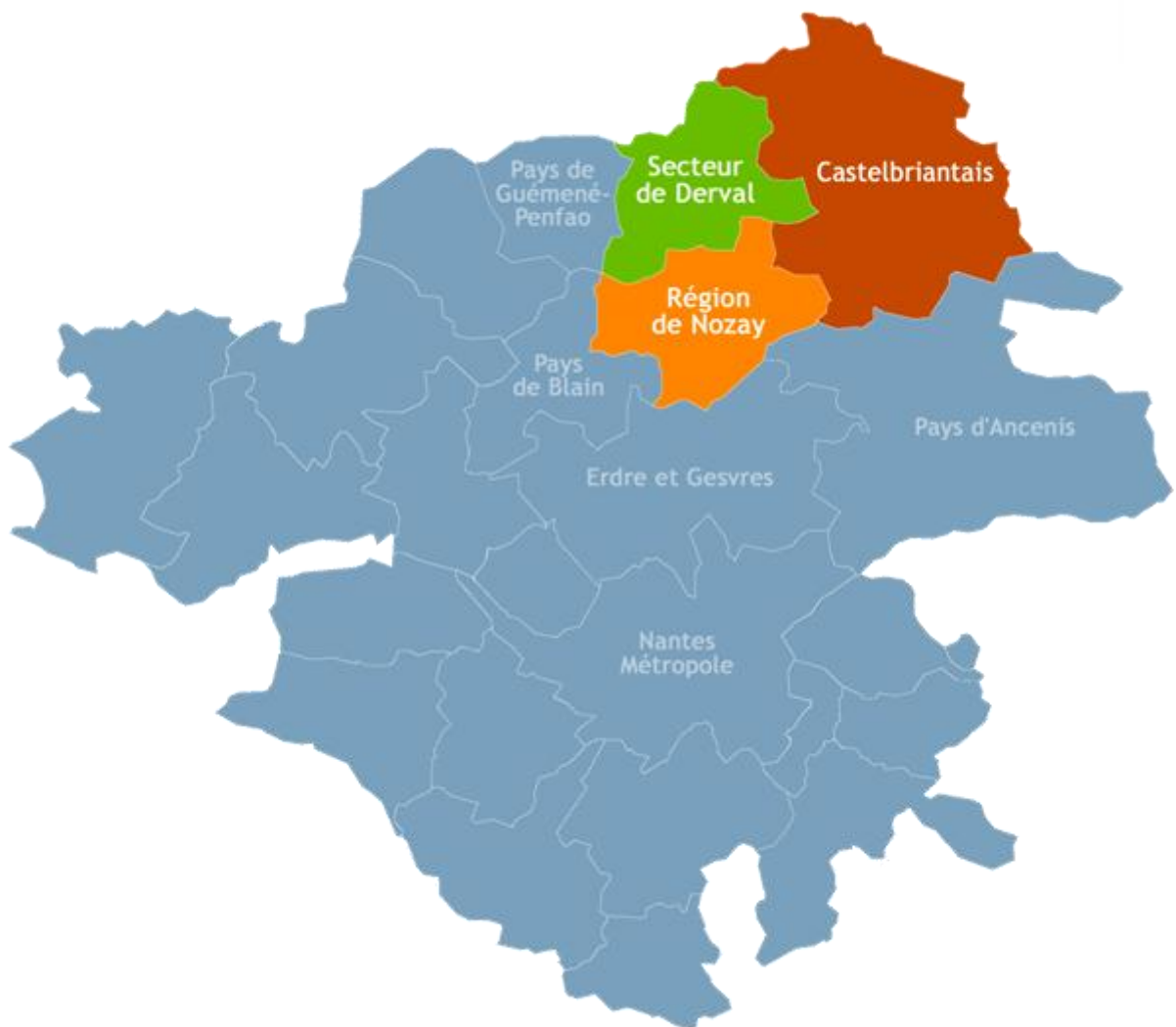


7. Le syndicat mixte

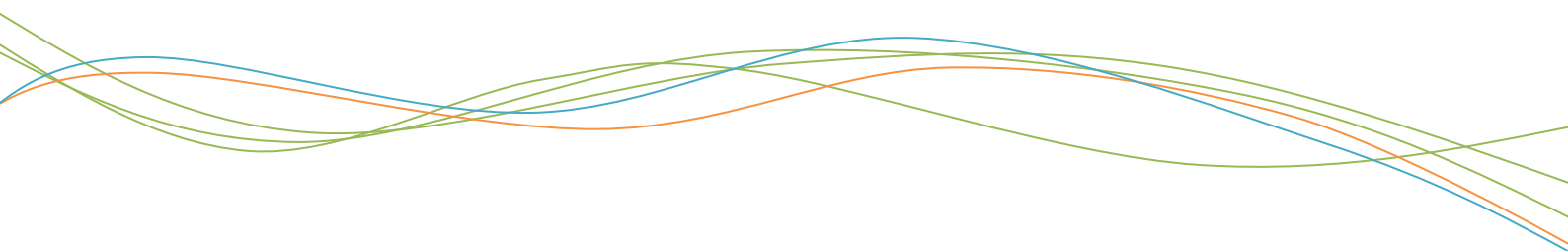
Le syndicat mixte Pays de Châteaubriant a été créé en janvier 2003 afin de faciliter le renforcement de la coopération entre les Communautés de Communes du Castelbriantais, du Secteur de Derval et de la Région de Nozay. Cette structure politique fédère les élus des 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) afin d'assurer la cohérence, la coordination, la négociation, l'animation, le suivi et l'évaluation des actions d'aménagement et de développement durable du territoire.

Il est financé par les contributions des 3 Communautés de Communes — qui prévoient chaque année dans leur budget une participation au syndicat — et les subventions de la région et du département.

Le syndicat mixte comprend un bureau, composé d'un Président (Alain HUNault, Maire de Châteaubriant et Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais) et de 3 Vice-présidents, ainsi que d'un comité syndical composé de 12 délégués titulaires. La Communauté de Communes du Secteur de Derval est représentée au sein du bureau par Jean LOUËR, 1^{er} Vice-président.



Bilan de l'année 2011



L'année en bref

janvier						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
Lettre du Tri #5						
17	18	19	20	21	22	23
			cérémonie des vœux de la CCSD			
24	25	26	27	28	29	30
Conseil Communautaire						
31						

février						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
	recrutement Chargé de mission Développement économique					
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
		Communes Cultures #6				
21	22	23	24	25	26	27
Conseil Communautaire				forum Jobs d'été		
28						

mars						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
		Festival Théâtre au Pays de la Mée				
14	15	16	17	18	19	20
		Libre en Fête				
21	22	23	24	25	26	27
Conseil Communautaire			soirée littéraire			
28	29	30	31			
spectacle décentralisé du Grand T "Débrayage"						

avril						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
bulletin intercommunal #13						
25	26	27	28	29	30	
Conseil Communautaire						

mai						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
		pose de la première pierre de la bibliothèque de Marsac-sur-Don				
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
Conseil Communautaire						
30	31					
lancement de la collecte des DEEE						

juin						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
		1	2	3	4	5
		marche contée				
6	7	8	9	10	11	12
		réunion PCT				
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
		petit-déjeuner des acteurs économiques du secteur de Derval				
27	28	29	30			
Conseil Communautaire						

juillet							
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	
			1	2	3		
			Lettre du Tri #6				
4	5	6	7	8	9	10	
	réunions PCT						
11	12	13	14	15	16	17	
Momes en Festival #2							
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

août						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

septembre							
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	
			1	2	3	4	
			Les 10 ans des Potes des 7 Lieux				
5	6	7	8	9	10	11	
Communes Cultures #7							
12	13	14	15	16	17	18	
			Conseil Communautaire		Journées du Patrimoine		
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

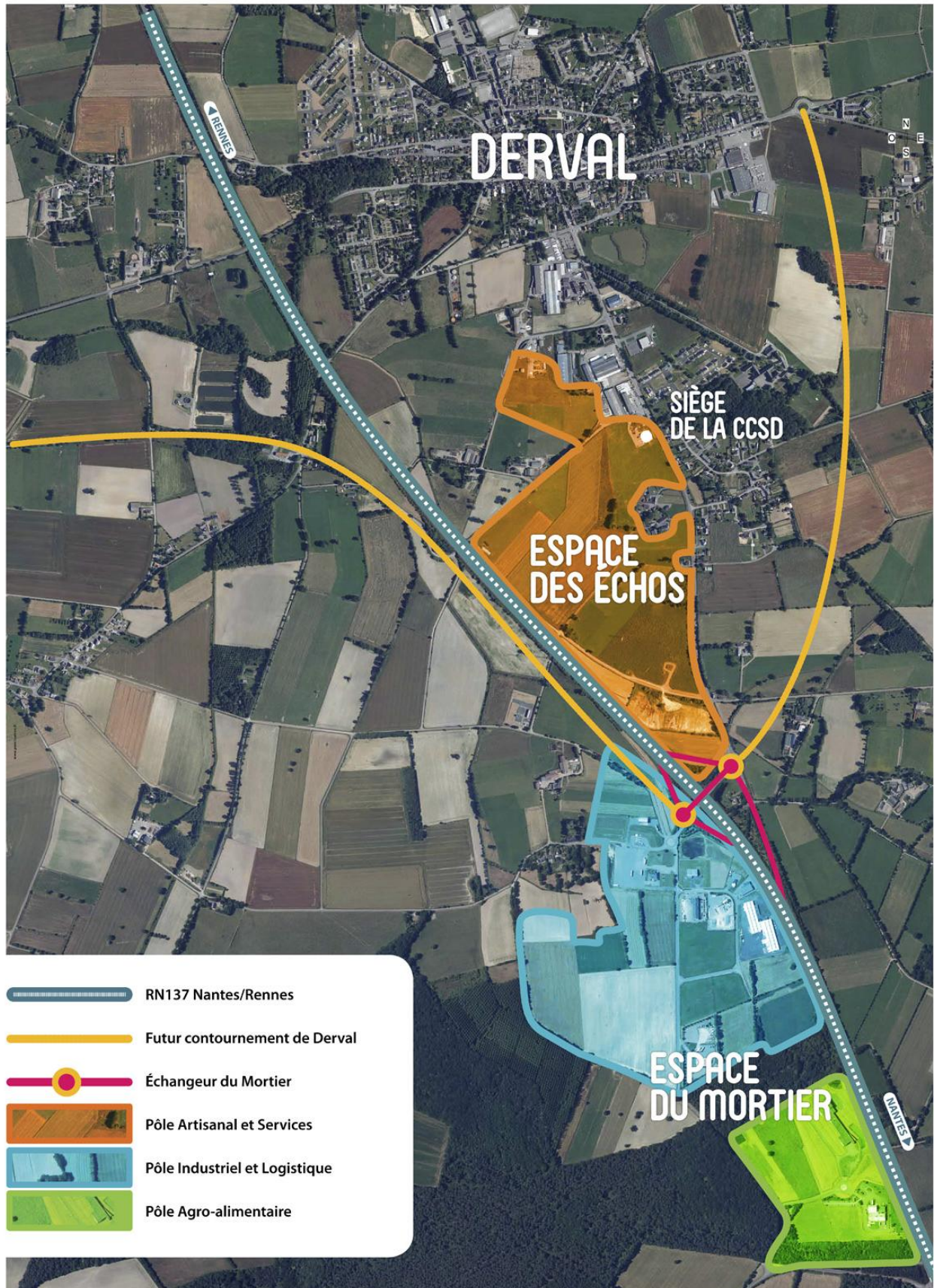
octobre						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
					1	2
		Bibliothèques en Fête				
3	4	5	6	7	8	9
			signature de la convention avec Animation Rurale #4			
10	11	12	13	14	15	16
		Festival Graines d'Automne		Com'un Concert #3		
17	18	19	20	21	22	23
		pose de la première pierre de la Maison intercommunale de la Petite Enfance				
24	25	26	27	28	29	30
	Conseil Communautaire					
31						

novembre						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
	lancement de la collecte des DASRI		café littéraire			
7	8	9	10	11	12	13
	Salon des Entrepreneurs de Nantes					
14	15	16	17	18	19	20
	signature de la chartre d'orientation commerciale					
21	22	23	24	25	26	27
accueil en résidence de 'e-magine ! Art vivant'						
28	29	30				
	Conseil Communautaire					

décembre						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
	Conseil Communautaire					
12	13	14	15	16	17	18
	petit-déjeuner des acteurs économiques du secteur de Derval					
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Développement économique

1. Le zonage du parc d'activité des Estuaires

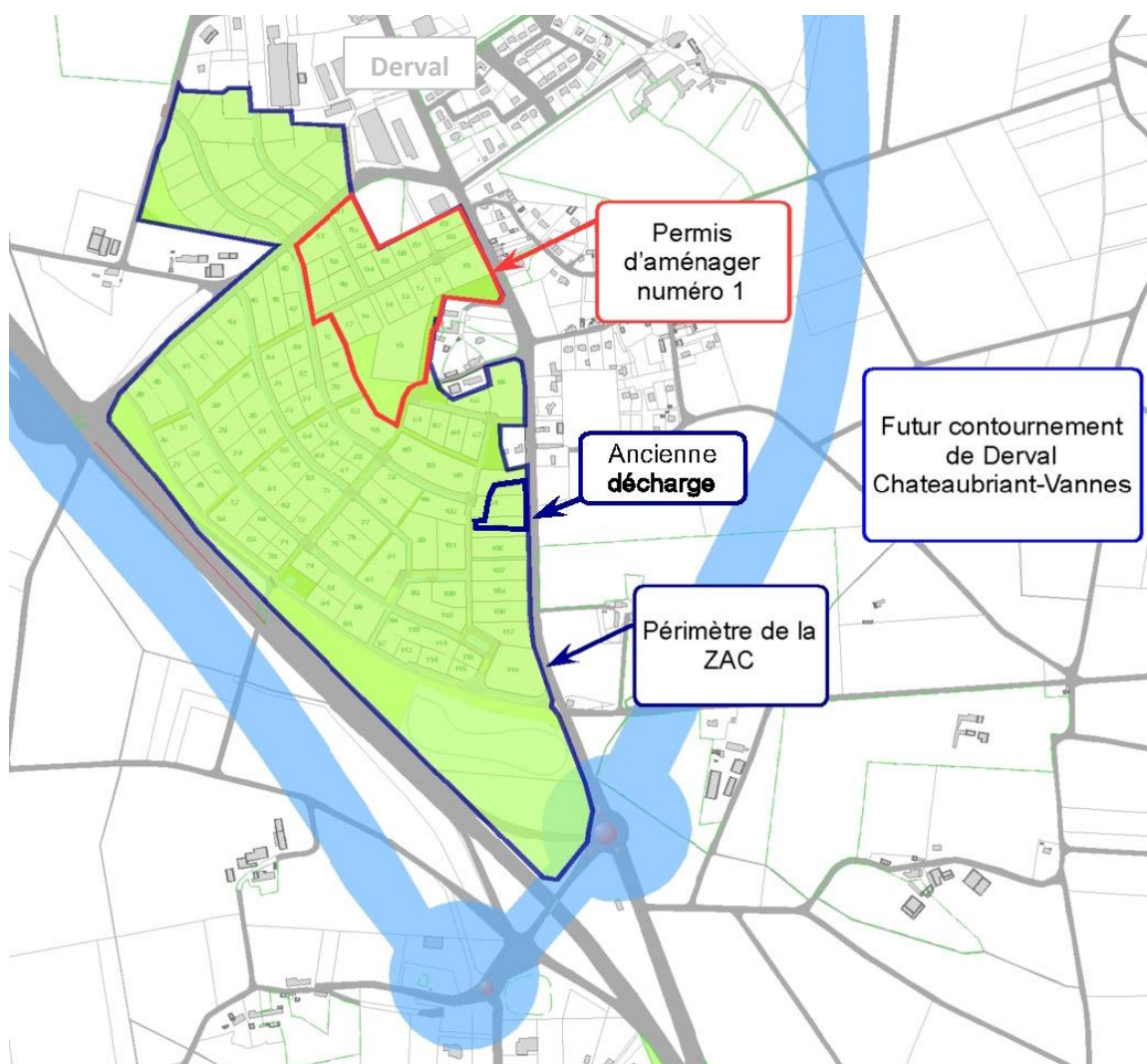


2. La création de la zone d'aménagement concerté des Échos

La collectivité a engagé fin 2011 une procédure en vue de la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) sur l'Espace des Échos. La Communauté de Communes disposera ainsi d'un cadre juridique, financier et technique adapté à la réalisation d'opérations d'aménagement. La ZAC permet également l'élaboration d'un projet urbain en concertation avec la population locale concernée et la conduite d'opérations d'aménagement combinant l'acquisition des terrains et leur aménagement, ainsi que la réalisation d'équipements publics et de constructions en partenariat avec d'autres acteurs de l'aménagement.

Cette future zone d'aménagement concerté à vocation multiple (artisanale, industrielle, tertiaire) d'une superficie de 43 hectares correspond aux zones Ue (terrains aménageables à court terme) et 2 AU.e (terrains aménageables à moyen ou long terme) inscrites au Plan Local d'Urbanisme de Derval. Les modalités de concertation publique prendront la forme d'articles d'information dans le bulletin communautaire, de communiqués de presse dans les journaux locaux, d'une mise à disposition au public (au siège de la Communauté de Communes ainsi qu'à la mairie de Derval) d'un dossier explicatif ainsi que d'un cahier de suggestions permettant de recueillir les observations jusqu'à la décision de la création de la ZAC.

Plan de la ZAC des Échos



3. L'aménagement de l'Espace des Échos

La Communauté de Communes a procédé en 2011 au suivi des études environnementales, paysagères (diagnostic, dossier Loi sur l'Eau) et d'aménagement de l'Espace des Échos permettant par la suite la viabilisation de 20 lots au nord du futur périmètre de la ZAC des Échos. La surface totale de ce terrain sera de 61 360 m² (dont 38 820 m² cessibles). L'objectif de cet aménagement est d'améliorer la compétitivité et la réactivité du territoire face aux demandes d'implantation de petites ou moyennes entreprises.

Ce premier permis d'aménager a été déposé fin 2011, confirmant ainsi la volonté de la collectivité de diversifier et renforcer l'activité artisanale et de service sur son territoire. Les 20 lots proposés à la vente seront d'une surface unitaire allant de 1 162 à 7 700 m² et bénéficieront tous d'un aménagement environnemental et paysager de qualité. Situés sur la commune de Derval, à proximité directe de la RN 137 et de l'échangeur du Mortier, ils bénéficieront également d'une très bonne visibilité.

Les travaux d'aménagement débuteront fin 2012 pour une livraison prévue second trimestre 2013. La Communauté de Communes pré-commercialisera les lots avant la fin des travaux afin de permettre une implantation rapide sur l'Espace des Échos.

Plan parcellaire du permis d'aménager n°1



4. La charte d'orientation commerciale

L'élaboration d'une charte d'orientation commerciale symbolise le partenariat, actuel et futur, engagé entre la Communauté de Communes, les 7 communes du territoire et les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes/Saint-Nazaire - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique).



La charte d'orientation commerciale, signée le 22 novembre 2011, fixe 4 objectifs :

- créer un aménagement commercial du territoire respectueux des équilibres,
- concilier développement commercial et développement durable,
- développer des espaces commerciaux répondant aux attentes des consommateurs et aux besoins des commerçants,
- maîtriser et orienter le développement commercial.

Elle permettra par la suite de renforcer un développement commercial en cohérence avec les territoires voisins, tout en s'appuyant sur une vision collective de l'aménagement portée par le futur SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Ce dernier s'appuiera sur un document d'aménagement commercial (DAC) qui servira de cadre et de référence pour l'évolution de l'équipement commercial du territoire. Les enjeux définis dans la charte d'orientation commerciale ont également vocation à être intégrés dans le DAC.

En attendant l'élaboration du SCOT du syndicat mixte Pays de Châteaubriant, la charte d'orientation commerciale constitue le document de référence en matière d'aménagement commercial.

5. Les petits-déjeuners des acteurs économiques



Les petits-déjeuners des acteurs économiques du territoire de Derval ont été lancés en 2011 avec l'organisation de 2 rencontres : la première en juin à la salle des Fêtes de Derval et la seconde en décembre au *Relais de Derval*. Ce temps d'échanges entre élus, responsables d'institutions et acteurs économiques a pour volonté d'encourager la vitalité du tissu économique locale en invitant ses acteurs à partager leurs expériences.

Le succès de ces 2 premières éditions étant au rendez-vous (60 personnes en moyenne), ils seront désormais programmés deux fois par an. Diverses thématiques seront proposées aux participants selon l'actualité, la conjoncture, l'évolution du territoire et les interrogations soumises de façon récurrente aux élus et aux techniciens de la collectivité.

6. Le Salon des Entrepreneurs de Nantes

Les 16 et 17 novembre 2011 se tenait à la Cité internationale des Congrès de Nantes le 4^e Salon des Entrepreneurs. Comme l'an passé, le syndicat mixte Pays de Châteaubriant y était représenté grâce à la

location d'un stand permettant la mise en place de totems, la distribution de plaquettes ainsi que la rencontre avec des porteurs de projets et des prestataires. 3 collaborateurs des Communautés de Communes et du syndicat mixte (Olivier MENTEC, Romain PRIOU et Michel ÉVAIN) ont assuré une permanence sur le stand.

Cette année, la collectivité a investi dans la création d'un stand roll-up (ou stand enrouleur) aux couleurs de la plaquette de présentation du territoire éditée en 2008. Un encart publicitaire a également été acheté par le syndicat mixte dans le mensuel *Le Journal des Entreprises* (distribué en novembre 2011 en Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine) afin de promouvoir les différents parcs d'activité du Pays de Châteaubriant.



Petite enfance – Enfance – Jeunesse

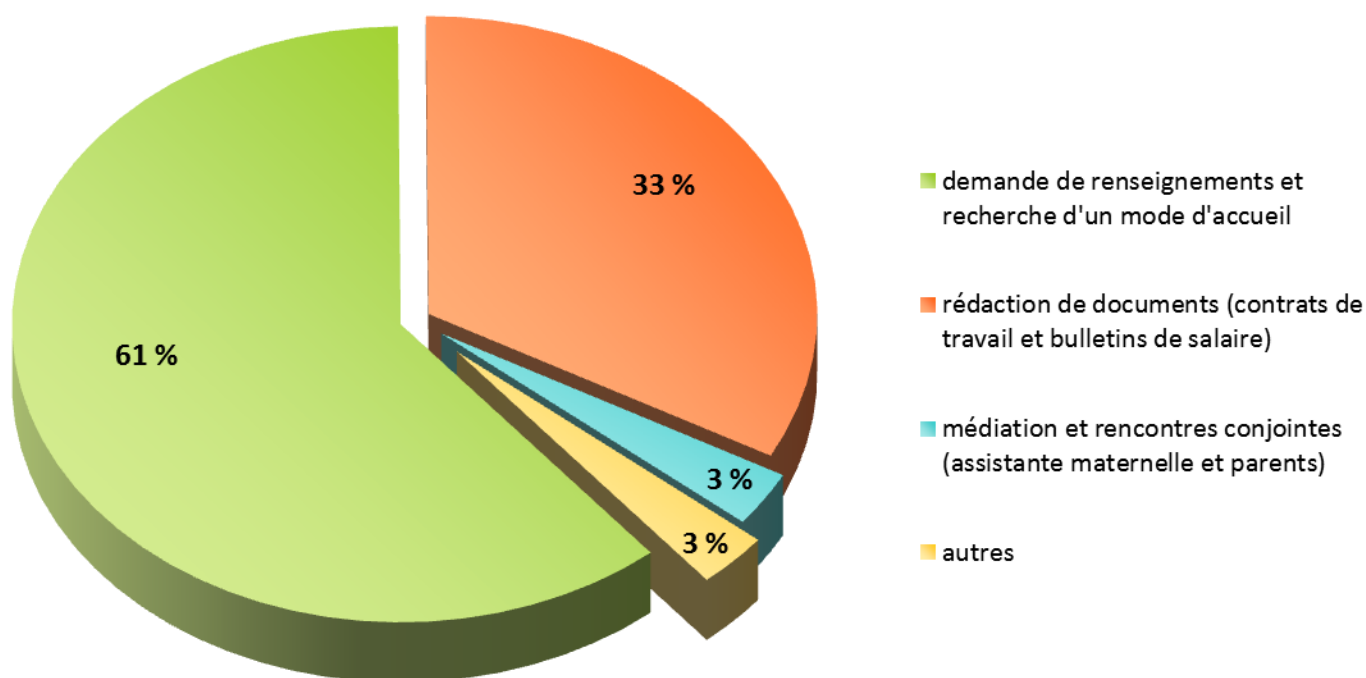
1. Le Relais assistantes maternelles intercommunal

Le Relais assistantes maternelles (RAM) a pour missions d'informer les parents sur les modes de garde disponibles sur le territoire, d'accompagner les parents dans leurs recherches d'assistantes maternelles et dans leur fonction d'employeur, d'aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession, d'informer les personnes désirant exercer cette profession et de proposer des temps d'échanges et d'animations.

a. Quelques chiffres

- assistantes maternelles agréées en activité sur le territoire : 138 (+ 11 % en 3 ans)
- capacité d'accueil sur le territoire (0 à 10 ans) : 436 places
- assistantes maternelles ayant effectué au moins une démarche auprès du RAM en 2011 : 136

Répartition des prises de contact avec le RAM en 2011 selon leur motif



sur un total de 1 571 contacts (- 5 % en 1 an)

b. Les animations

Le RAM a poursuivi la diversification de ses ateliers démarrée en 2010 grâce à une salle d'activité aménagée spécifiquement pour accueillir les enfants de 2 mois à 3 ans. Des séances *Découverte des livres* se sont également poursuivies dans les 7 bibliothèques du territoire.

c. Le renouvellement de la convention pluriannuelle avec la CAF

L'année 2011 a été consacrée à la formalisation et à la négociation du renouvellement de la convention avec la CAF pour la période 2011/2014. Cette convention prévoit notamment le développement des ateliers et animations du RAM à destination des enfants, des parents et des assistantes maternelles grâce à l'augmentation de ses moyens humains. La création d'un second poste (autour de 80 % etp) est prévue courant 2012.

2. Les services d'accueil Enfance/Jeunesse

En 2011, la collectivité a poursuivi son soutien au fonctionnement des associations gestionnaires des accueils :

- pour les plus petits : 3 haltes garderies
- pour les enfants scolarisés : 7 accueils périscolaires
- pour les vacances scolaires : 5 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- pour une association intercommunale Enfance/Jeunesse/Vie locale gestionnaire d'un ALSH (mercredis et petites vacances scolaires), de 2 espaces jeunes et proposant des séjours et développant des actions de soutien à la fonction parentale.

La Communauté de Communes a poursuivi sa politique de conventionnement progressif avec les principales associations du territoire. Ces conventions permettent de formaliser les objectifs partagés et de mettre en place une évaluation annuelle des actions.

3. Le projet multi-accueil / RAM à Derval

Le bâtiment, désormais nommé Maison intercommunale de la Petite Enfance (MIPE), proposera à compter de septembre 2012, plus de 500 m² dédiés au multi-accueil *La Maison Soleil* (30 places) géré par l'association Enfance et Éveil et au Relais assistantes maternelles intercommunal géré par la Communauté de communes. La MIPE a pour vocation d'être un lieu de référence pour toutes les actions concernant la petite enfance sur le territoire.

Les travaux de cette structure intercommunale située à Derval ont débuté en septembre 2011 avec l'organisation d'une cérémonie de pose de la première pierre en présence de tous les partenaires et financeurs du projet.



4. Le contrat Enfance Jeunesse [CEJ]

Les financements du CEJ permettent d'accompagner l'effort de la collectivité pour développer les services mis en œuvre par les associations du territoire. Un plan d'actions concernant les actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse a ainsi été élaboré en concertation avec les associations avant d'être validé par les membres du Conseil Communautaire.

Insertion sociale et professionnelle

1. L'insertion par le logement

La Communauté de Communes a poursuivi en 2011 son soutien à l'association ALJC (Association pour le logement des jeunes du Pays de Châteaubriant). Cette dernière gère un foyer de jeunes travailleurs sur la ville de Châteaubriant ainsi qu'un réseau d'hébergements chez l'habitant (actuellement en cours de déploiement sur le territoire).

2. L'accompagnement des demandeurs d'emploi

Dans le cadre de ses compétences, la collectivité accompagne la mise en œuvre des services d'accueil et d'accompagnement de proximité destinés aux demandeurs d'emploi. Elle met à disposition, moyennant une participation préférentielle, des locaux aménagés et équipés aux associations de la Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant et à la Mission Locale. Ce *Pôle social*, situé à Derval, leur permet ainsi de créer une antenne et de s'implanter sur le territoire.



3. L'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté

En 2011, la Communauté de Communes a renouvelé son soutien à 2 associations proposant des parcours d'insertion pour les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion :

- ACPM (Association pour les chômeurs du Pays de la Mée) : 5 000 €
- ESPOIR (Nozay) : 1 000 €

Personnes âgées et handicapées – Santé

1. La commission intercommunale d'accessibilité

Pour répondre aux exigences de la loi de 2005 pour l'Égalité des Droits et des Chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses directives d'application, la Communauté de Communes a constitué une commission intercommunale d'Accessibilité. Elle se compose de représentants élus de chaque commune du territoire ainsi que de représentants des usagers et des associations de personnes handicapées.

La commission s'est réunie plusieurs fois courant 2011 pour finaliser le cahier des charges et engager la commande groupée permettant d'établir un diagnostic des conditions d'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP) du territoire et les constats permettant aux communes d'établir leur PAVE. Cette prestation a donné lieu à la mise en place d'un groupement de commandes.

2. L'aide à domicile

En 2011, la collectivité a reconduit son soutien aux activités bénévoles de l'antenne locale de l'ADMR. Cette association assure un service de maintien à domicile sur l'ensemble du territoire. Sur la base des constats et analyse du guide social, la commission Vie sociale et les membres du Bureau communautaire ont amorcé une réflexion globale sur les besoins et attentes des personnes âgées pour affiner les orientations d'une politique intercommunale.

3. L'accès aux soins

Concernant la politique sanitaire du territoire, la collectivité continue son soutien envers l'association La Croix Rouge ainsi que sa réflexion sur les problématiques liées à l'accès aux soins.

Culture

1. Le réseau intercommunal des bibliothèques

a. Quelques chiffres

- bibliothèques : 7 (soit 1 par commune)
- inscrits : 2 616 personnes, soit 24,7 % de la population du territoire (+ 12 % en 1 an)
- bénévoles : 99
- ouverture au public : 36,5 heures hebdomadaires
- documents en fonds propre : 15 672 (+ 7 % en 1 an)
- documents prêtés par la bibliothèque départementale : 7 537
- 3 113 documents sont empruntés chaque mois (moyenne)

b. Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Marsac-sur-Don

A la suite de l'appel d'offres, lancé en novembre 2010, les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises en janvier 2011. Les travaux de construction du bâtiment ont commencé début mars et se sont déroulés tout au long de l'année 2011. Une consultation a été lancée au mois d'août pour l'acquisition du mobilier et de l'équipement informatique. L'ouverture de la bibliothèque au public est prévue pour le courant du 1^{er} semestre 2012.



c. Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Jans

Avec l'aide du cabinet d'architectes Fred PETR (Rennes), l'étude du projet de bibliothèque à Jans a été finalisée fin 2011. L'opération consiste en la réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne Poste et la construction d'une extension en vue de réaliser une bibliothèque d'une surface utile de 129 m². Les plans définitifs de la future bibliothèque ont été présentés aux différents partenaires (élus municipaux, bénévoles de la bibliothèque, associations gestionnaires des accueils de loisirs) lors d'une réunion d'information qui s'est déroulée à Jans fin 2011.

L'appel d'offres aux entreprises sera lancé au cours du 1^{er} semestre 2012 afin que le début des travaux de construction puisse intervenir au début du 2nd semestre 2012.

2. Le cybercentre intercommunal

a. Quelques chiffres

- inscrits : 345 personnes (+ 24 % en 1 an)
- nombre de postes à disposition du public : 10 ordinateurs

- usagers : plus de 60 % des inscrits ont plus de 25 ans
- 56 ateliers d'initiation et de perfectionnement ont été proposés au public en 2011 (5 participants en moyenne par session sur une jauge de 6 personnes)
- 1 189 visites pour l'utilisation des postes en libre accès (soit 100 personnes par mois en moyenne)

b. La sensibilisation à l'informatique en milieu scolaire

En 2011, le cybercentre a de nouveau accueilli les écoles maternelles et primaires de Derval, en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque de la commune. Afin de garantir une bonne qualité d'organisation, la Charte d'accueil a été reconduite entre les services intercommunaux et les établissements scolaires.



Rédigée en concertation avec les enseignants, elle permet de fixer les modalités d'accueil telles que :

- pour les élèves de maternelle : éveil au multimédia, familiarisation avec l'outil informatique (principalement sous forme de jeu avec le logiciel libre *GCompris*) et traitement de texte
- pour les élèves de primaire : accompagnement des projets et des thèmes abordés en classe (grâce à l'utilisation d'internet et de la bureautique), étude du B2I (Brevet Informatique et Internet) pour les CM1 et CM2.

c. La journée « Libre en Fête » à Derval

A l'occasion de la manifestation nationale *Libre en Fête* qui a lieu chaque année au mois de mars, le cybercentre a organisé pour la première fois en 2011, en partenariat avec une dizaine de bénévoles, une journée consacrée à la découverte des logiciels libres le samedi 19 mars. Le public a pu assister à des démonstrations et recueillir des informations afin d'en connaître davantage sur le « monde du Libre ». Le cybercentre poursuit tout au long de l'année cette approche en proposant des ateliers d'initiation et de perfectionnement sur des logiciels libres.

d. Le partenariat avec le réseau intercommunal des bibliothèques

Le cybercentre continue sa collaboration avec le réseau des bibliothèques du secteur de Derval pour des événements ponctuels. Dans le cadre du *Prix Ados*, plusieurs rencontres sont organisées au cybercentre afin de permettre aux adolescents de s'exprimer sur la sélection de livres grâce à la mise en ligne d'un blog.

3. L'enseignement artistique

La Communauté de Communes encourage le développement de la découverte et de la pratique d'activités musicales en finançant les interventions d'enseignants — agréés du Conservatoire intercommunal de Musique, de Danse et d'Arts Dramatiques du Castelbriantais — dans les écoles primaires du territoire.

En parallèle, la collectivité a soutenu financièrement l'école de musique intercommunale à hauteur de 8 000 € et l'association La Grôle (cours de théâtre pour les jeunes) à hauteur de 2 800 €.

4. La diffusion culturelle

a. Communes Cultures

Créé en 2008, *Communes Cultures* exprime la forte volonté de la Communauté de Communes de rassembler l'ensemble des acteurs culturels autour d'un projet commun. En effet, cette plaquette semestrielle est réalisée grâce à la collaboration des pôles Culture et Communication de la collectivité, d'un groupe de bénévoles issus des associations culturelles du territoire et de l'Office de Tourisme de la région de Derval.

Au cours de l'année 2011, 2 numéros ont été édités à 2 000 exemplaires chacun : *Communes Cultures* #6 (saison culturelle de mars à août 2011) et *Communes Cultures* #7 (saison culturelle de septembre 2011 à février 2012).



b. Les spectacles décentralisés du Grand T

En 2011, la Communauté de Communes a accueilli, avec le soutien de bénévoles, un spectacle décentralisé par Le Grand T. *Débrayage* de Rémi DE VOS a ainsi été joué le 28 mars 2011 dans la salle du Breil à Sion-les-Mines.

c. Mômes en Festival #2

L'association Les Potes des 7 Lieux, en collaboration avec le Groupe de travail Culture, ont souhaité organiser une deuxième édition de Mômes en Festival : une journée à destination des enfants avec une sensibilité culturelle. Mômes en Festival #2 s'est déroulé le 13 juillet 2011 à la salle Les 3 Arches à Marsac-sur-Don et proposait des ateliers, des animations et des spectacles durant l'après-midi (de 14h à 17h30) et un concert de clôture à partir de 18h.

d. Com'un Concert #3

Le Groupe de travail Culture (composé de bénévoles issus du milieu associatif culturel) a souhaité organiser une troisième édition de la soirée Com'un Concert. Les cuivres étaient à l'honneur avec la participation de 2 batteries fanfares : La Saint-Vincent et La Malmaison. Ces concerts se sont déroulés à la salle des fêtes de Derval le 22 octobre 2011.

e. L'accueil en résidence de la compagnie de théâtre « e-magine ! Art Vivant »

Les Communautés de Communes de la région de Nozay et du secteur de Derval se sont associées pour accueillir en résidence la compagnie *e-magine ! Art Vivant* du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2011. Une semaine durant, la compagnie a posé ses valises à la salle des fêtes de Derval pour préparer sa nouvelle création théâtrale, *Dièse* de Philippe MIRASSOU, présentée en avant-première le vendredi 25 novembre.

Investie sur les deux territoires, la compagnie est allée à la rencontre de classes de troisième pour partager avec elles un moment de rencontre artistique et ludique. Ces ateliers ont permis à ces collégiens de découvrir les acteurs de la troupe de théâtre et leur travail.

5. Le développement d'un projet culturel de territoire



La Communauté de Communes a réalisé un état des lieux et une analyse des pratiques culturelles du territoire avec l'aide d'un consultant extérieur. Dans le cadre de cette étude, les élus communautaires ont souhaité que les acteurs culturels locaux prennent part à ce travail de collecte et de réflexion.

Pour ce faire, des réunions de concertation ont été organisées en juillet 2011 et en janvier 2012. Lors de ces séances de travail, 30 à 40 personnes étaient présentes (élus et acteurs culturels) pour reformuler, s'approprier et affiner le contenu de l'étude lors des phases suivantes :

- état des lieux et diagnostic (réunions de juillet 2011)
- identification des enjeux et synthèse des priorités prédéfinis par les élus (2012)

Cette étude va se poursuivre au cours du 1^{er} semestre 2012 afin de valider un schéma culturel sur 3 ans qui pourra être mis en œuvre à partir du 2nd semestre 2012.

Sport

1. L'intercommunalité sportive

La Communauté de Communes apporte son soutien financier à l'USCD, structure sportive intercommunale dont les activités visent à favoriser l'initiation et la formation des publics jeunes. En 2011, une subvention de 9 000 € a été accordée.

La collectivité a également accordé une subvention de 2 000 € en 2011 à l'office intercommunal des sports, structure venant en soutien à l'animateur sportif départemental afin de développer l'initiation des enfants aux activités sportives multiples. L'association apporte aussi une aide technique et pédagogique aux associations sportives du territoire et organise des journées ou des semaines de stages à caractère sportif pendant les vacances.



2. L'enseignement de la natation dans les écoles primaires

4 701 entrées ont été comptabilisées dans les piscines de Châteaubriant et Guémené-Penfao pour les élèves des écoles primaires de la Communauté de Communes durant l'année scolaire 2010/2011. Les écoles ont pu profiter de 15 créneaux hebdomadaires mis à disposition par la piscine de Guémené-Penfao et d'un créneau hebdomadaire à la piscine de Châteaubriant.

Les frais de transports des écoles vers les piscines, qui s'élèvent à 10 038,50 €, sont pris en charge par le Conseil général de Loire-Atlantique (83 %) et les communes (17 %). La Communauté de Communes prend quant à elle en charge les entrées à la piscine (soit 17 004,60 € pour l'année scolaire 2009/2010).

Tourisme

1. Les sentiers de randonnée

Le développement des itinéraires de randonnée est un atout majeur pour valoriser et dynamiser le tourisme sur le territoire. 11 sentiers d'intérêt communautaire, répartis sur les communes de Derval, Jans, Marsac-sur-Don, Mouais, Saint-Vincent-des-Landes et Sion-les-Mines, ont été sélectionnés par les élus des communes concernées.

Le Conseil Communautaire a validé en septembre 2011 la proposition d'inscription de ces sentiers au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) du Conseil général. Cette inscription permettra par la suite de protéger juridiquement ces tracés et de bénéficier d'une aide financière pour leur aménagement et leur promotion.

2. Le soutien à l'activité touristique

En 2011, la Communauté de Communes a accordé son soutien financier à 2 structures contribuant au développement touristique du territoire :

- l'Association de développement touristique (ADT) du Pays de Châteaubriant (par l'intermédiaire de l'adhésion de la collectivité au syndicat mixte),
- l'Office de tourisme de la région de Derval. Une subvention de 40 050 € a été versée à pour le fonctionnement et les projets de l'association.

Vie associative

1. Les subventions attribuées en 2011

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes soutient annuellement les projets et le fonctionnement d'associations en leur versant des subventions. Les commissions intercommunales concernées procèdent en amont à un examen approfondi des dossiers de demande de subvention avant de transmettre leur avis aux membres du bureau communautaire. Ceux-ci, après étude de ces différents avis, ont proposé de retenir des priorités pour l'année 2011 :

- fixation d'un montant global de subventions permettant de préserver les capacités d'investissement futurs de la collectivité pour les projets d'équipement à venir (bibliothèques, multi-accueil / RAM...)
- accompagnement sur la mise en place d'un poste administratif partagé en partenariat avec la fédération départementale Animation Rurale 44 (pour les associations intercommunales employeurs).

Tableau récapitulatif des subventions attribuées en 2011

pôle	structures	montant subvention
Culture	Lire entre Chère et Don (réseau intercommunal des bibliothèques)	5 800 €
	La Compagnie de la Grôle	2 800 €
	École de musique intercommunale (Musique aux Champs)	8 000 €
	La Maison de la Ruralité	1 500 €
	Graines d'automne	2 500 €
	Zboula	400 €
	La Saint-Vincent	500 €
	Cercle Celtique La Pastourelle	500 €
	<i>sous total</i>	22 000 €
Sport	Union Sportive Canton de Derval	9 000 €
	OIS Canton Derval	1 200 €
		<i>sous total</i>
Vie sociale	Halte garderie - Saint-Vincent-des-Landes (Câlin Calinette – APE)	36 200 €
	Halte garderie - Derval (Maison Soleil)	43 000 €
	Halte garderie - Marsac-sur-Don (La Ronde des Enfants)	37 000 €
	Accueil périscolaire - Derval (Les Voyageurs)	8 000 €
	Accueil périscolaire - Lusanger (La Passerelle)	10 200 €
	Accueil périscolaire - Saint-Vincent-des-Landes (La récréé du bonheur APE)	20 200 €
	Accueil périscolaire - Marsac-sur-Don (La Cabane)	22 500 €
	Accueil périscolaire - Sion-les-Mines (Anim'à Sion)	16 800 €
	Accueil périscolaire - Jans (Les P'tits Bouts de Jans)	14 300 €
	Accueil périscolaire - Mouais (Les Moussais)	8 600 €
	ALSH été - Lusanger (Lus en joie)	3 000 €
	ALSH été - Derval (Les Zazous)	3 500 €
	ALSH été - Sion-les-Mines (Anim'à Sion)	4 400 €
	ALSH été - Saint-Vincent-des-Landes (Association culturelle vincentaise)	3 500 €
	ALSH été - Marsac-sur-Don (Le Marsupilami)	4 500 €
	Les Potes des 7 Lieux	147 000 €
	ALJC Châteaubriant (logement des jeunes du Pays de Châteaubriant)	2 000 €

	ADMR (Association de Maintien à Domicile)	3 000 €
	Croix-Rouge Châteaubriant	100 €
	ACPM (Association Chômeur Pays de la Mée)	5 000 €
	ESPOIR	1 000 €
	<i>sous total</i>	393 800 €
Tourisme	Office de Tourisme intercommunal	39 700 €
	Office de Tourisme intercommunal - Projets	350 €
	<i>sous total</i>	40 050 €
TOTAL		466 050 €

2. La convention avec Animation Rurale 44

L'association Animation Rurale 44 (AR 44) est une fédération d'éducation populaire qui s'est donnée pour mission principale l'accompagnement de la vie associative. Elle fédère actuellement la plupart des associations qui, sur le secteur de Derval, mettent en place des services de proximité pour les familles (haltes garderies, accueils périscolaires, accueils de loisirs sans hébergement, animations enfance et jeunesse, actions culturelles...).

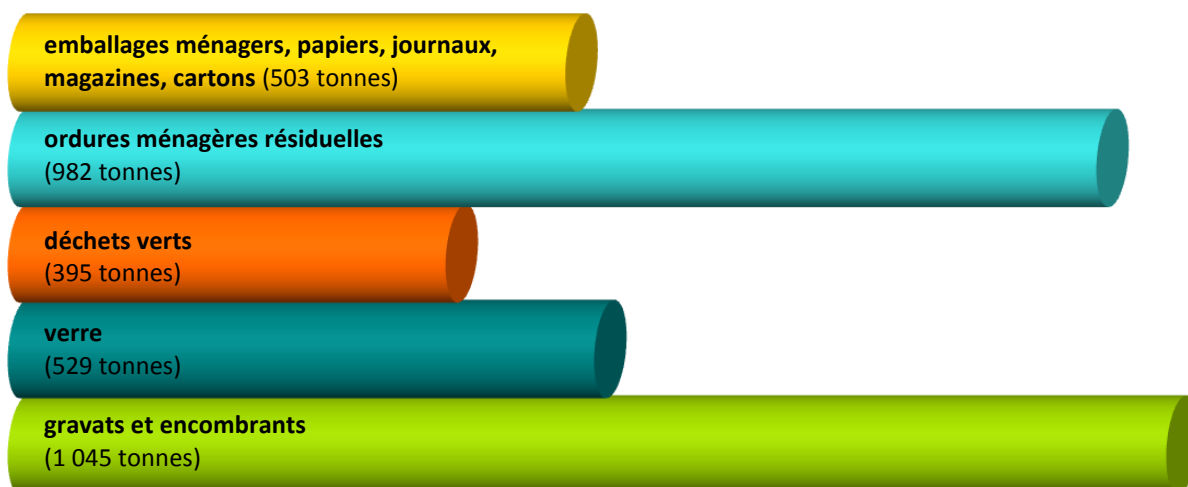
Certaines de ces structures ont exprimé le besoin de mettre en place une gestion administrative et comptable efficace pour mieux répondre aux exigences croissantes des financeurs (comme la CAF ou la collectivité). La Communauté de Communes et AR 44 ont donc conjointement décidé en juin 2011 de soutenir la mise en place d'un poste administratif partagé au bénéfice des associations intercommunales employeur.

Élimination et valorisation des déchets

1. La collecte bimensuelle des ordures ménagères

La Communauté de Communes a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Cette compétence est confiée à la société Veolia Propreté par le biais d'un marché de prestations de services. Celle-ci prend ainsi en charge le tri des déchets issus de la collecte sélective, la collecte des points d'apport volontaire et leur transfert.

Répartition des types de déchets produits sur le territoire en 2011



2. L'évolution et la promotion du tri sélectif

Depuis 2010, la Communauté de Communes a mis en œuvre, à titre expérimental, la collecte des déchets ménagers en C0.5 (c'est-à-dire une collecte toutes les deux semaines). Cette expérimentation ne concerne pas les "gros producteurs professionnels" (bac de 340 litres), qui restent collectés de manière hebdomadaire. 982 tonnes de déchets ont été collectées en 2011, soit 100,5 kg par habitant (4,5 kg de plus qu'en 2010).

a. Le lancement de la collecte des DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ont fait l'objet d'une directive européenne applicable en France par un décret de juillet 2005. Pour limiter l'impact sur l'environnement des DEEE (destinés à l'enfouissement) et assurer leur collecte, les élus communautaires ont voté en janvier 2011 la signature d'une convention avec OCAD3E et l'éco-organisme Éco-Systèmes. Grâce à ce partenariat, les habitants du secteur de Derval peuvent désormais déposer leurs appareils usagés à la déchetterie.

b. Le lancement de la collecte des DASRI

La Communauté de Communes et les 4 pharmacies présentes sur le territoire proposent depuis novembre 2011 un dispositif de collecte des DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux) afin de répondre aux besoins des patients ayant un traitement nécessitant l'utilisation de seringues, stylos-injecteurs, bandelettes ou scalpels. Les usagers en automédication peuvent désormais venir retirer gratuitement en pharmacie un contenant spécifique et homologué, permettant un stockage puis une élimination sécurisée des DASRI. A cette occasion, des plaquettes explicatives ont été mises à disposition des pharmaciens pour expliquer ce nouveau dispositif à leurs clients.



c. La Lettre du Tri

Distribuée en janvier et juillet de chaque année avec la facture de la redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères, *La Lettre du Tri* est éditée à 5 000 exemplaires sur du papier recyclé. Elle permet à chaque usager de connaître l'actualité et l'évolution de la réglementation liée au tri sélectif sur le territoire.

Assainissement non collectif

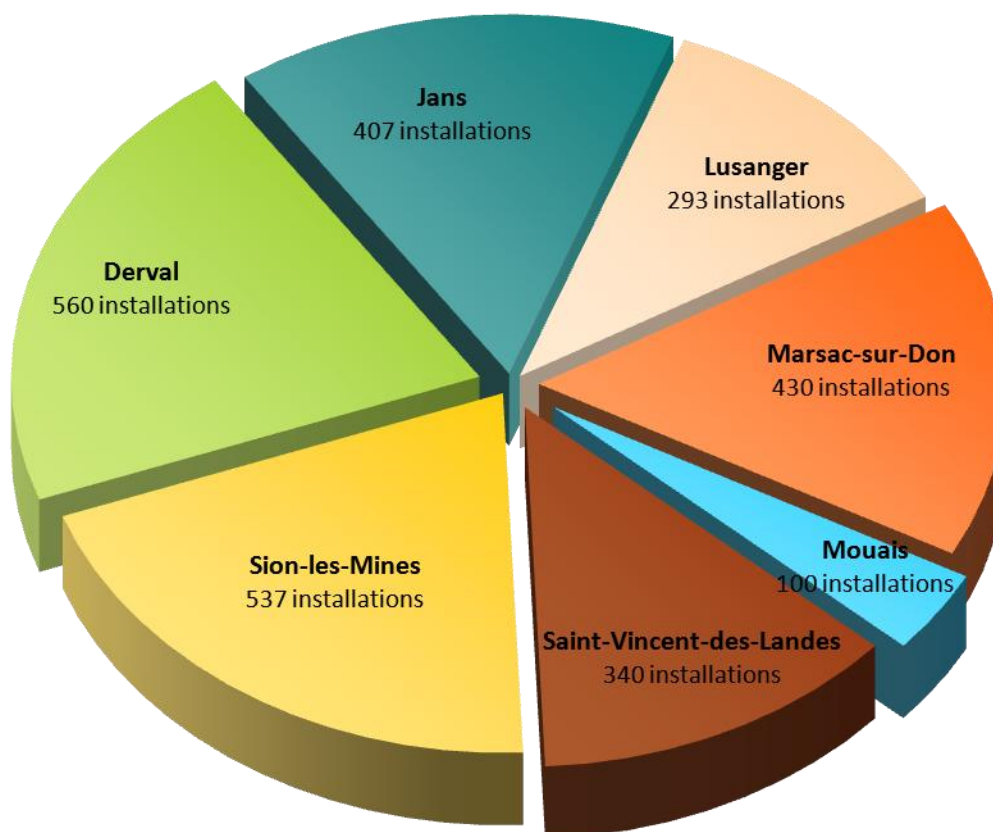
La Communauté de Communes et son Service public d'assainissement non collectif (SPANC) assurent 2 missions afin de garantir l'absence d'émission de rejets polluants d'origine domestique :

- le contrôle de la conception, de l'implantation et de la réalisation des ouvrages pour les installations neuves ou réhabilitées. L'objectif est de vérifier que le projet d'assainissement non collectif (ANC) est conforme et adapté à la nature du sol, aux contraintes et aux besoins de l'utilisateur. Grâce à une collaboration étroite avec les communes, le SPANC intervient donc sur chaque demande d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux...) impliquant la mise en place ou la réhabilitation d'un dispositif ANC.
- le contrôle diagnostic et de bon fonctionnement pour les installations déjà existantes. Ce contrôle, réalisé tous les 4 ans, permet de vérifier le bon fonctionnement du dispositif, de constater les nuisances éventuelles et de contrôler la destination des matières de vidange.

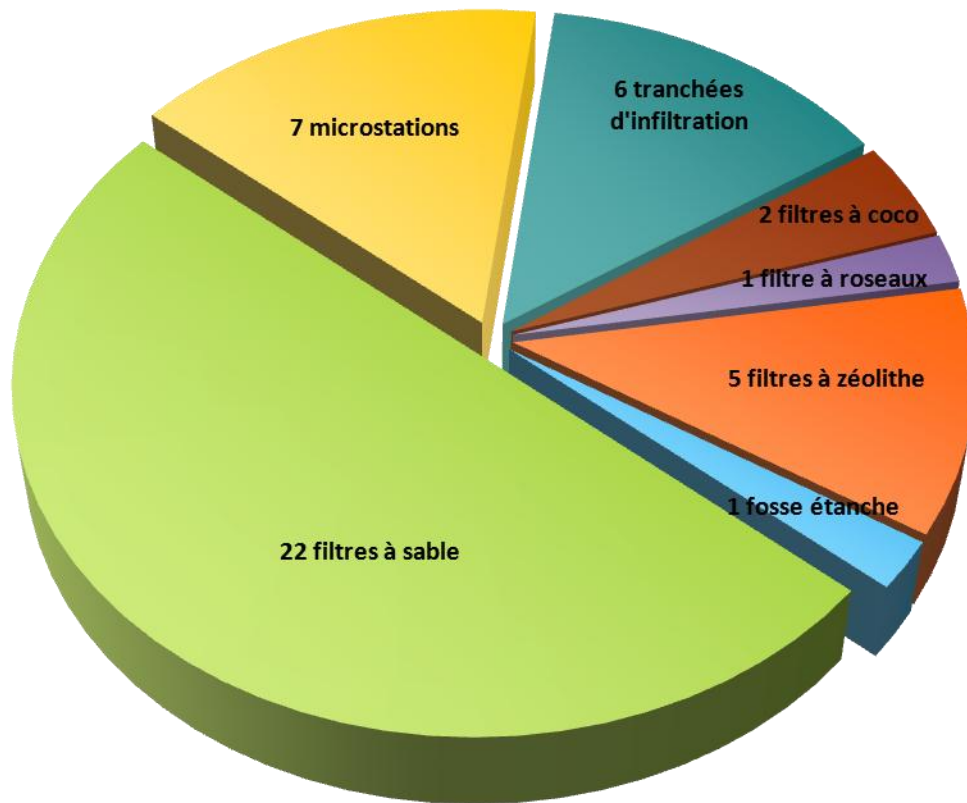
1. L'assainissement non collectif en quelques chiffres

- installations sur le territoire : 3 074
- demandes de contrôle de conception en 2011 : 77 (57 % d'avis favorable)
- tarif du contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution : 150 €

Répartition des installations d'assainissement non collectif sur le territoire



Répartition des dispositifs installés en 2011 sur le territoire

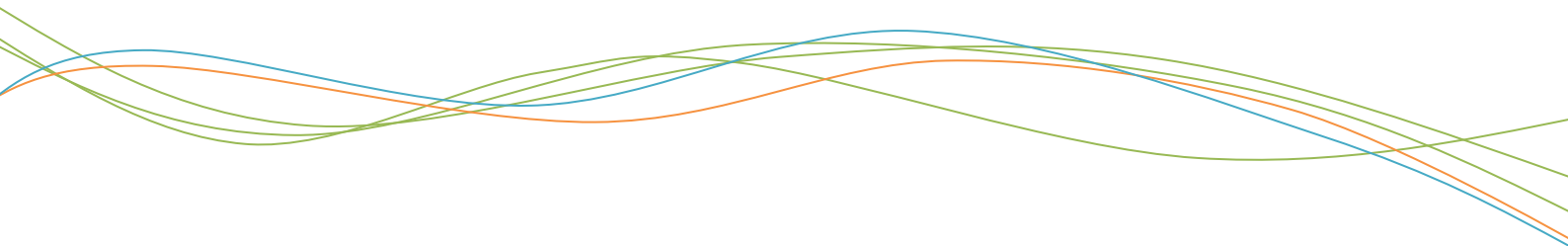


2. Les contrôles de bon fonctionnement

Dans le cadre de la loi Grenelle II, la Communauté de Communes a signé un arrêté en septembre 2009 demandant une attestation justifiant d'un contrôle de bon fonctionnement (CBF) de moins de 3 ans lors de chaque vente immobilière. Cet avis technique sur l'installation d'assainissement doit être transmis aux futurs acquéreurs par le notaire.

L'ensemble des contrôles de bon fonctionnement a été réalisé sur les installations existantes en 2006 et 2007 afin de répondre à la nouvelle législation dès sa mise en application au 1^{er} janvier 2011. Cette organisation a également permis d'homogénéiser les résultats en faisant appel à un même intervenant, l'entreprise STGS.

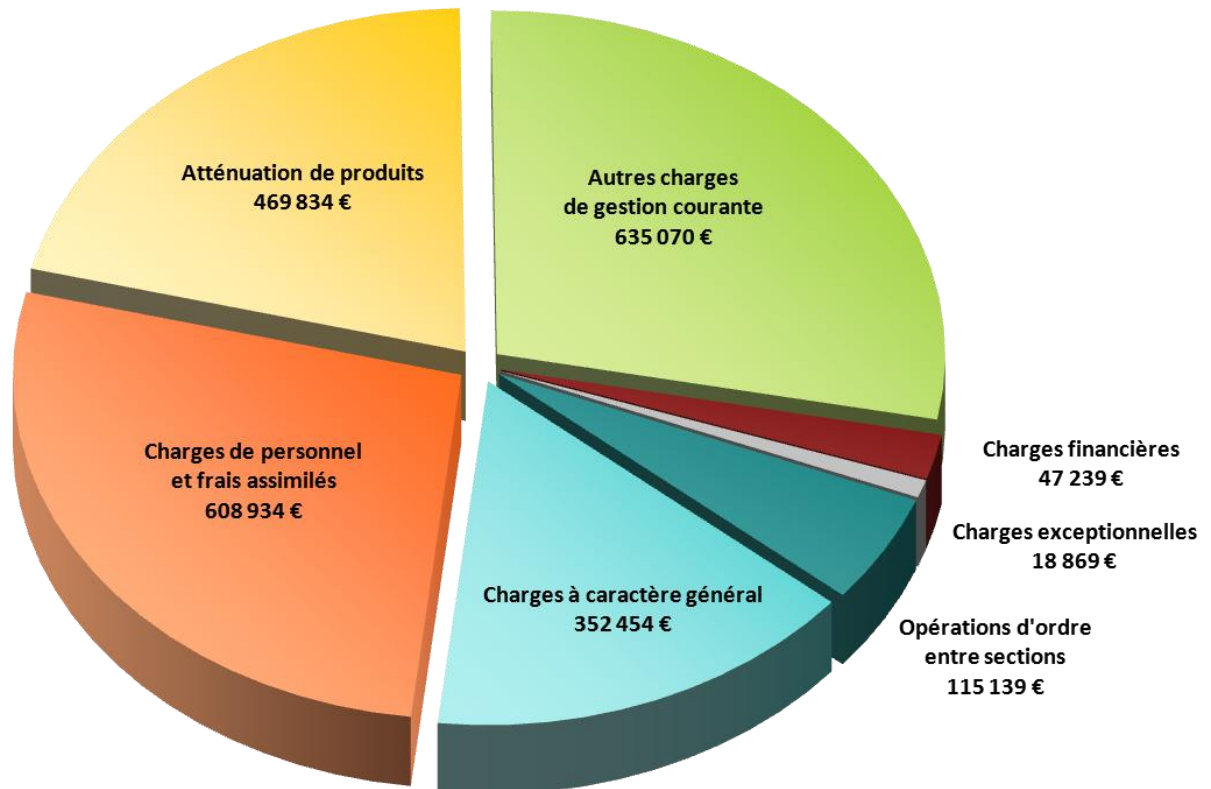
Comptes administratifs



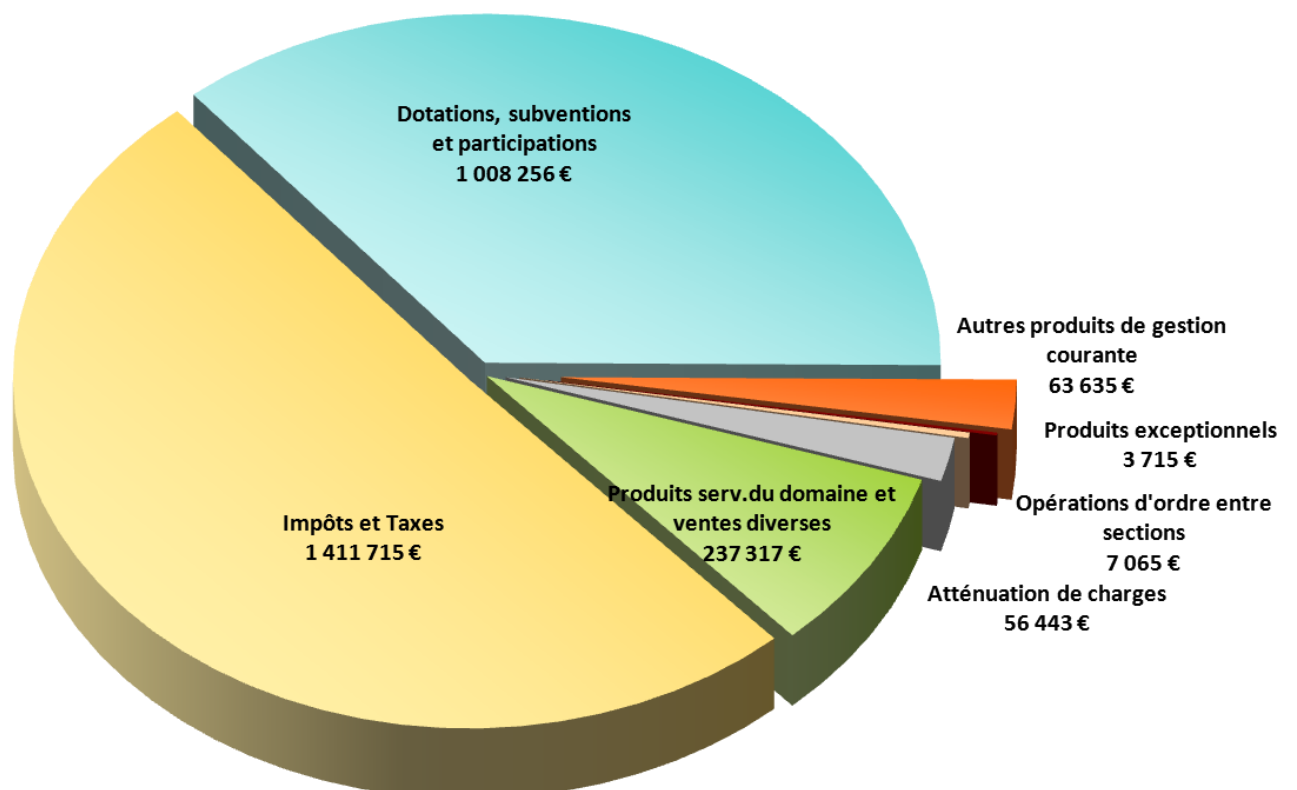
1. Budget général

Section de fonctionnement (excédent de 540 607 €)

DÉPENSES

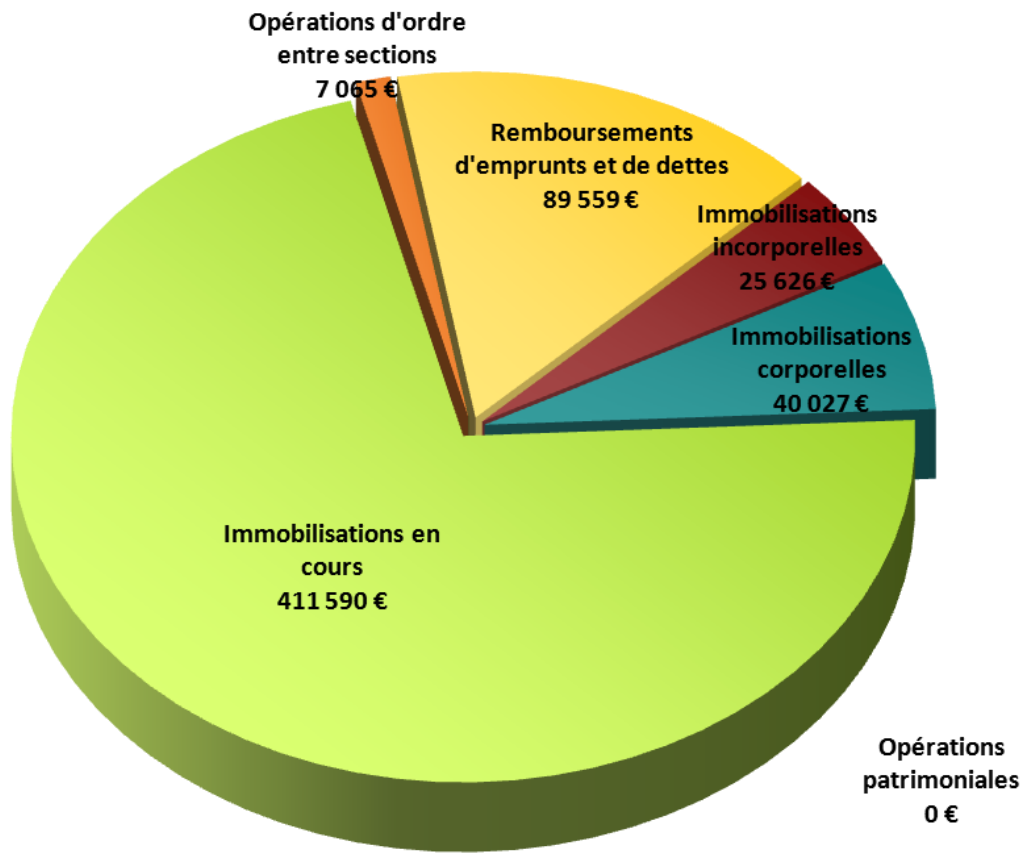


RECETTES

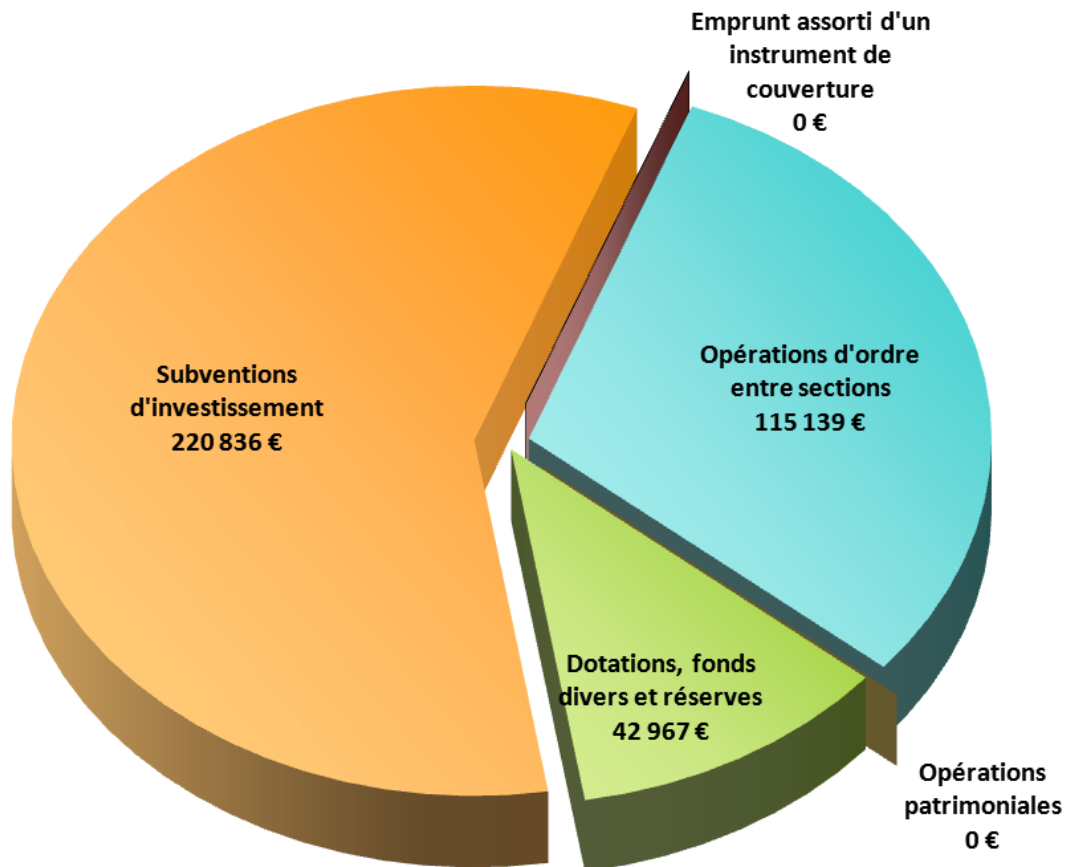


Section d'investissement (déficit de 194 925 €)

DÉPENSES



RECETTES



2. Budget annexe ordures ménagères

Section d'exploitation (excédent de 91 415 €)

- dépenses : 857 518 €
- recettes : 948 933 €

Section d'investissement (excédent de 8 330 €)

- dépenses : 39 402 €
- recettes : 47 732 €

résultat global de clôture : excédent de 99 745 €

3. Budget annexe SPANC

Section d'exploitation (excédent de 23 545 €)

- dépenses : 53 247 €
- recettes : 76 792 €

4. Budget annexe assainissement Pôle agroalimentaire

Section d'exploitation (excédent de 9 211 €)

- dépenses : 64 032 €
- recettes : 73 243 €

Section d'investissement (excédent de 14 943 €)

- dépenses : 7 500 €
- recettes : 22 443 €

résultat global de clôture : excédent de 24 154 €

5. Budget annexe Zone intercommunale d'activité

Section de fonctionnement

- dépenses : 218 358 €
- recettes : 218 358 €

Section d'investissement (déficit de 116 498 €)

- dépenses : 148 262 €
- recettes : 31 764 €

résultat global de clôture : déficit de 116 498 €

6. Budget annexe Camping

Section d'exploitation (déficit de 1 677 €)

- dépenses : 5 197 €
- recettes : 3 520 €

Éco'Parc • Route de Nantes
44590 Derval

02 40 07 08 83
www.cc-derval.fr
info@cc-derval.fr